

21 octobre 2010

Société

NAF/APE

M/Mme/Mlle

Prénom

Service

Fonction

Adresse

Code Postal

Tél.

Ville

E-mail

Fax

Siret

✦ RÈGLEMENT

Destinataire de la facture, si différent

Cachet de l'entreprise

Personne à contacter

Date

Tél.

Signature

Ci-joint un chèque de €

(correspondant au montant TTC de l'inscription, libellé à l'ordre de l'Agent Comptable du LNE)

À RETOURNER À

Laboratoire national de métrologie et d'essais
Centre de Formation
1, rue Gaston Boissier
75 724 PARIS CEDEX 15

OU PAR FAX
au 01 40 43 37 37

✦ Référence de la journée

Foyers à éthanol – JT 1016 – 21 octobre 2010

✦ Lieu

Laboratoire national de métrologie et d'essais

1, rue Gaston Boissier – 75015 Paris – Tél. 01 40 43 37 00

✦ Frais de participation

1 jour : 300,00 € HT soit 358,80 € TTC.

La participation aux frais comprend l'inscription aux conférences, les pauses-café, le repas pris en commun et la remise d'un dossier technique.

✦ Inscriptions

Vous pouvez vous inscrire par fax au **01 40 43 37 37** ou sur notre site internet **www.lne.fr** à la rubrique Formation-Séminaires ou par email **jt@lne.fr**. L'inscription devient définitive à réception du bulletin d'inscription, accompagné du règlement TTC des frais d'inscription, à l'adresse suivante :

Laboratoire national de métrologie et d'essais
Centre de Formation
1, rue Gaston Boissier – 75 724 PARIS CEDEX 15

L'inscription ne donne pas lieu à l'établissement d'une convention de formation.
Merci de libeller votre chèque à l'ordre de l'Agent Comptable du LNE ou d'effectuer un virement bancaire sur le compte ci-dessous :

18206 00280 58381956001 04 CRCA PARIS C.AFF.RENNES
Code Banque Code Guichet Numéro de Compte Clé Domiciliation

Après réception de votre bulletin d'inscription, nous vous adressons une convocation, accompagnée d'un plan d'accès.

Toute entreprise a la possibilité jusqu'à la veille de la journée de remplacer un participant défaillant par un autre, en nous informant par écrit (fax ou e-mail).

Contact

E-mail : jt@lne.fr

Tél. 01 40 43 37 35 / Fax 01 40 43 37 37

21 octobre
2010

FOYERS À ÉTHANOL

:: Concilier la décoration
intérieure et la sécurité



A l'intention des**Responsables qualité, acheteurs, concepteurs**

- Fabricants de foyers à éthanol
- Grande distribution
- Importateurs
- Architectes
- Responsables de résidences hôtelières

Avec la participation de

- DGCCRF (Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes)
- DSC (Direction de la Sécurité Civile - Ministère de l'Intérieur)
- CERTITA



■ Quel est le contexte de mise sur le marché des nouveaux produits de décoration que sont les foyers à éthanol ? En effet, il n'existe pas de directive européenne, ni de marquage CE régulant leur mise sur le marché.

■ Quels sont les principaux risques associés à ces produits et comment se prémunir de ces risques (incendie, brûlures, intoxication) ?

L'objectif de cette journée technique est de faire un état des lieux sur ces questions, afin d'aider les acheteurs et importateurs à mettre sur le marché des produits présentant des garanties de sécurité pour le consommateur, au regard d'un texte élaboré par des experts.

Questions développées

- Quels sont les points clés de la norme NF D 35-386 parue en août 2009 ?
- Comment la DGCCRF prévoit-elle d'appliquer la norme ?
- Quelles sont les mesures à prendre pour utiliser ces appareils dans les établissements recevant du public ?



09 : 15

Accueil des participants

09 : 30

Ouverture et présentation de la journée

- Noëlle PEDESPAN, Responsable du Pôle Énergie, Environnement, Combustion, LNE

09 : 45

Mise sur le marché des foyers à éthanol

- Yann PETER, Bureau Biens d'Équipement, DGCCRF

10 : 15

Les points clés de la nouvelle norme NF D 35-386

"Appareils fonctionnant à l'éthanol" en application depuis le 1er août 2009

- Noëlle PEDESPAN, Responsable du Pôle Énergie, Environnement, Combustion, LNE

11 : 00

Pause

11 : 15

Garantie de qualité et de sécurité : pourquoi choisir la marque NF ?

- Sébastien RAFFIER, Chargé d'affaires, CERTITA

11 : 45

Utilisation des foyers éthanol dans les établissements recevant du public

- Lt-Colonel Philippe ANDURAND, DSC SDGR

12 : 15

Questions-Réponses

avec les intervenants de la matinée

13 : 00

Déjeuner à l'Hôtel Mercure

14 : 30

Fin de journée